L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 323 rue de Chartres,
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 31 MARS 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Margaret Hennessey.

No 44,707—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mars 1895, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Donnne et Bienville et mesure, en mesure américaine, 42 pieds 1 5|6 pouces de face rue Nord Remparts, sur une profondeur de 97 pieds 7 lignes entre lignes parallèles aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 226 Nord Remparts. Sujet au bail expirant le 30 septembre 1896 aux taux de $720 par an.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, et désigné par la lettre A, d'après un croquis ou plan dressé par L. J. Frémaux, ingénieur civil, sous date du 20 avril 1889, annexé pour référence à un acte par A. Hero, notaire public, le 9 mai 1889. Le dit lot mesure 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la dite rue Canal, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, étant borné en arrière par un corridor de 5 pieds 3 pouces de largeur, avec face rue Robertson, en commun avec les dits lots et autres dessins sur la dite place; aussi avec toutes les bâtisses et améliorations désigné par le No 1616 rue Canal.

3° **Un certain lot de terre** dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Basin et Franklin, désigné par le No 14, d'après un plan dressé par Louis Bringier, voyer, daté le 2 mars 1833 et déposé au bureau de Wm Y. Lewis, notaire en cette ville, et mesurant 28 pieds 6 pouces de face rue Girod sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1205 rue Girod.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs et le reste à un et deux ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection desdits billets, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des dits billets; les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix de leur adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis du montant de leur enchère au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 mars—17 24 31—av 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Brenford.

No 42,390.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 3 pouces, plus huit pieds vers la rue Old Magazine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date du paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.—Cottages en bois, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans coin Johnson.—Lee Kaller et als. vs George Kaller et als.—No 45,079—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mars 1895, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite: à savoir—Le cottage en bois, couvert en ardoises, Nos 2,036 et 2,038 rue Orléans, coin Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Johnson et Prieur, ayant 5 chambres dans la maison principale, avec une bâtisse à deux étages, détachée de la maison, dans le fond, ayant 4 chambres; aussi une boutique en bois dans le fond, sur la rue St-Pierre, cuve, lieux d'aisance, etc. Le terrain est décrit comme étant une portion de terre d'une forme irrégulière, désignée par le No 29, et mesurant 48 pieds 3 pouces face à la rue Orléans, 114 pieds 5 pouces 6 lignes sur la rue Johnson, 7 pieds 7 pouces sur la rue St-Pierre, 121 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne qui la sépare de la propriété de M. J. Forstall.

La propriété est située dans un joli voisinage et convenable à un placement sûr.

Conditions—Une moitié ou plus, comptant au gré de l'acquéreur; le reste à un an avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges de vendeur, portant 8 0|0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; 5 0|0 d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du billet. L'acquéreur assumera les taxes, dues et exigibles en 1895 en sus du prix de son adjudication; 10 0|0 comptant du prix de l'enchère sera requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10mars—10 17 24 31—avril 7 11

Le Plaisir est Fini,

Maintenant Occupons-Nous des Affaires.

Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville

De la Nouvelle-Orléans pour 1895, de

SOARDS

Donne les nouveaux numéros des maisons et ignore les anciens, entre l'avenue de l'Esplanade, 3me Dist., et la rue Upperline, 6me Dist., de Remparts au fleuve.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants par manque de souscriptions, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

L. SOARDS, Editeur,
[illegible] Commercial Place, coin Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

JOLIE VILLA
—AU—
AU BORD DE LA MER,
—SUR LE—
Golfe du Mexique,
—A—
WAVELAND, MISS.,

Connue comme la Résidence Dufour.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet.—JEUDI, 18 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique:

La jolie villa Dufour, terrains vastes et admirablement aménagée, à Waveland, Miss.

La principale résidence est un cottage élevé à un étage en bois avec mansarde, contenant de larges galleries sur la façade et à l'arrière, vestibule, salon, salle à manger et 7 chambres à coucher, le tout meublé.

Les dépendances contiennent cuisine, réserve (store room), et chambres à domestiques. Dans le fond est l'écurie et la remise. La résidence se trouve à environ 100 pieds du chemin. Le terrain mesure environ 244 pieds de face sur le golfe du Mexique, sur une profondeur se prolongeant jusqu'au droit de passage de la voie serrée de la compagnie du chemin de fer L. & N.

La Villa est entre celles de Mmes E. Howard McCaleb et P. Hellwege, dans une des meilleures parties de Waveland et à une courte distance de l'avenue Nicholson. Ceux qui désirent une agréable résidence feront bien de visiter cette propriété.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, huit pour cent d'intérêt, toutes les clauses usuelles de garanties et l'acquéreur payera les taxes de 1895; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
31mars—31—avril 7 14 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS,
ACTIONS
—ET—
BILLETS.

Succession de W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers.

No 44,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, 138 (ancien No 14) rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mars 1895 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Une action de la N. O. Cotton Exchange No 1,615.
2° Trois actions du N. O. Co-Operative Banking Association No 1,252.
3° Trois actions du N. O. Co-Operative Banking Association No 1,289.
4° Une action du Southern Athletic Club No 1,271.
5° Huit Baby Bonds.
6. Jugement contre Cassard et Triffel pour $59 25.
7. Tout les droits, titres et intérêts de W. A. Brand & Co., les insolvables, dans et à une certaine réclamation maintenant en procès contre le British & Foreign Marine Ins. Co. Ltd—No 38,679 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, étant un procès pour $1,934.03.
8. Un billet de Julius Loefler pour $37 80 dû le 28 octobre 1895.

Conditions—Comptant avant transfert.
31 mars—31—av 7 10 11

PAR STEPHEN J. DERBES.

Pour Cause de Départ.

LUNDI.

Contenu de la résidence de M. CHAS. F. SANDERS, coin Grande Route St-Jean et Gentilly, à un ilet de la station des chars de la rue Dumaine—

Un joli assortiment de meubles de maison et articles de ménage, tous propres et en bon état. Aussi, un Stove Gazoline, positivement sans odeur et des derniers améliorants, ayant coûté $35.

Lundi, le 1er avril, à 11 heures, à l'adresse ci-dessus. STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
La maison est à louer.
Prenez les chars de la rue Dumaine.
31 mars—1f

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael L. Dowling.

Mardi, le 23 Avril 1895.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 23 avril 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre, daté le 19 mars 1895, rendu par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée: la Succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la dite cour et pour le compte de la dite succession à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci après décrite à savoir:

1° **Au coin des rues St-James et Religieuses**—Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, St-James, Market et St-Thomas, désigné par la lettre A, d'après un croquis dressé par D. Brosnan, député voyer, daté le 14 août 1889. Le dit lot mesure, conformément au dit croquis, trente-deux pieds de face rue Religieuses sur une profondeur de soixante-trois pieds et face rue St-James.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages avec mansarde et convert en ardoises. contenant huit chambres, citerne, hangar, etc., et loué $25 par mois.

2° **Nouveau No 1629 rue Religieuse.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet ci-dessus décrit, désigné par la lettre B; le dit lot mesure, conformément au dit plan, 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue Religieuse sur une profondeur de 63 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° **Nouveaux Nos 609 et 613 rue St-James**—Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, le dit lot mesure, conformément au plan mentionné ci dessus 34 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue St-James sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'une bâtisse double en bois recouverte en ardoises, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté avec citerne, hangar, etc, et loué $16 par mois.

4° **Nouveaux Nos 615 et 617 rue St-James.**—Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet comme ci-dessus décrit, désigné par la lettre D, le dit lot mesure conformément au dit plan 30 pieds 6 pouces de face rue St-James, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié ou plus comptant; la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue; 5 0|0 honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la la collection. Les polices d'assurances seront transférées au détenteur ou détenteurs de billets; L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1895 et déposera 10 0|0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jules E. Meunier notaire.
24 mars—24 31—av 7 14 21 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

T. Domes vs C. Busker.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—Nos 22,010.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau ancien No 108 nouveaux Nos 426 et 438 rue de Chartres, entre Conti et St-Louis, dans le 2me district de cette ville, MERCREDI, le 10me jour d'avril 1895, à 11 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meuble de maison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
29 mars—29—avril 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE
—ET—
BIEN SITUEE

Résidence en Briques,

Avec Remise
—ET—
Terrains Spacieux ET ORNÉS,

No 192 rue Félicité,

Entre Colisée et Chestnut,

PRES DU PARC COLISEE,

Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné.

La Résidence

En bois à deux étages,

Bien située et rémunérative,

No 386 RUE CARONDELET,

ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET

Trois beaux terrains contigus pour bâtir.

—ET UNE—

Grande Ecurie en briques, RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance, A proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty.

No 41,555.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—MARDI, 9 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité, entre Chestnut et Colisée, bâtie retirée du trottoir, avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégants avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à domestique au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et la remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée, Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell ex-notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne du côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Rozenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1866; une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex-notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas J. Woulfe, notaire daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacent au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et parsemé avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises**, No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de R. G. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lo mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1895, à raison de $510 par an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magasine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit î ot borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. O. Salter à Louis Fassel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci-dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4|10 de ligne de face à la rue José hine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3|10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendus sujets au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1895, à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans ledit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine; 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1895 au dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 17 24 31—9 av

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Cinquième District,

Formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Elisa;

—AUSSI—

La propriété à côté à l'encan.

MARDI, le 2 AVRIL 1895.

Succession de Daniel Sullivan.

No 33,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 336 rue Carondelet—MARDI, le 2 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux jugements séparés, l'un rendu et signé le 12 février 1895 et l'autre rendu le 11 février 1895, signé le 15 février 1895, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite à savoir.

1 **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges, situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississippi vis à vis de cette ville, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 10 lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Alix et Elisa d'après le plan de la propriété de l'entrepôt Brooklyn, dressé par Wm F. Thompson, voyer, le septième jour de mai 1859 déposé en l'étude de Jas. Graham, notaire, pour référence. Le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Elisa et mesure 31 pieds 9 pouces 1 ligne de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et de façade sur la rue Elisa, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° **Un autre certain lot de terre**, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans cette paroisse sur la rive droite du fleuve Mississippi, en face de cette ville, désigné par le No (11) onze de l'ilet No 10, qui est borné par les avenues Pacifique et Elmira et les rues Alix et Eliza, conformément à un plan de la Compagnie de l'Entrepôt Brooklyn, duquel le dit lot fait partie, dressé par W. F. Thompson voyer en date du 7 mars 1859 et déposé en l'étude de Jos Graham, notaire, pour référence. Le dit lot mesure au pied américain 31 pieds 9 pouces de façade à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Voir plan à la Bourse.

Conditions—Neuf seizièmes de la première propriété décrite seront vendues comptant, le reste sept seizièmes, de la dite propriété sera vendu avec les conditions suivantes. Un tiers comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895. La propriété deuxièmement décrite sera vendue comptant et l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1895 et dans chaque vente aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Robt. F. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.
27fév—27—mars 3 10 17 24 31—avril 1 2

PROCLAMATION.

Mairie de la Nouvelle Orléans, Hôtel de-Ville, ce 12 mars 1895.

Conformément aux exigences de la section 56 de la Charte de la ville de la Nouvelle-Orléans, une élection pour un Conseiller pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'Hon Léonce F. Muro, ancien représentant dans le Conseil du septième ward, est ordonnée entre les heures de 6 A. M et de 7 P. M., le MARDI, 7 avril 1895 dans les différents precincts du septième district représentatif, septième ward, dans les endroits respectifs de vote ci-dessous désignés, à savoir

SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—De Nord Peters à Chartres, d'Esplanade à Champs-Elysées; coin Français et Chartres.

Deuxième Precinct—De Chartres à Dauphine, d'Esplanade à Champs-Elysées; coin Royale et Français.

Troisième Precinct—Du Dauphine à Remparts, d'Esplanade à Champs Elysées; coin Union et Bourgogne.

Quatrième Precinct—De Remparts à Marais, d'Esplanade à Champs-Elysées; 417 St-Claude, près St Antoine.

Cinquième Precinct—De Marais à Robertson, de St-Antoine à Champs-Elysées; 184 Français.

Sixième Precinct—De Robertson à Célestine, de Champs Elysées à St-Antoine; coin Français et Claiborne.

Septième Precinct—De St-Antoine à l'Avenue St-Bernard, de Marais à Célestine; coin Avenue St-Bernard et Urquhart.

Huitième Precinct—De Marais à Dorbigny, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade; coin Lapeyrouse et Claiborne.

Neuvième Precinct—De Dorbigny à Galvez, de l'Avenue St-Bernard à Esplanade; Roman, entre Kerlerec et Columbus.

Dixième Precinct—D'Esplanade à l'avenue St-Bernard, de Galvez à Broad; coin Lapeyrouse et Rocheblave.

Onzième Precinct—De l'avenue St-Bernard à Champs-Elysées, de Célestine à Marigny; coin Français et Galvez.

Douzième Precinct—De Broad aux bois, d'Esplanade à l'avenue Marigny; Encampement et Florida.

Treizième ward—De l'avenue Marigny au Lac Pontchartrain, de Champs-Elysées aux bois; Chemin de Gentilly et Français.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
31 mars au 9 av inc

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

BONNE OCCASION

POUR PLACEMENTS AVANTAGEUX.

Vente péremptoire à l'encan, de ces deux grandes et agréables RÉSIDENCES COTTAGES, Avec grands et profonds terrains, Nos 8 et 10 rue Flood, près Peters.

Egalement deux grands terrains avoisinant.

Ces maisons sont admirablement distribuées, avec toutes les commodités nécessaires, dans un excellent quartier, chars électriques devant, et près des écoles, église, etc. Voisinage s'améliorant rapidement. Sera vendu à l'enchère MARDI le 16 avril 1895, à midi, à la Bourse, No 629 rue Commune, où le plan est exposé.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance, 1 et 2 ans, 8 0|0 d'intérêts, etc. Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire. Dépôt de 10 0|0 à la vente.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.
31 mars—31—avril 7 14 15 16

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE
—DE—
PLANTATIONS DE VALEUR EN LOUISIANE,
—DANS LES—
PAROISSES NATCHITOCHES
—ET—
ST-MARTIN.

Jeudi, 25 Avril 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau (ancien No 9) No 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894, dans l'affaire de L. J Carroll vs les successions de D. R. Carroll et femme et als., étant le No 42,642 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Une certaine portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane et commençant sur la rive droite de la rivière aux Cannes en descendant, contenant cent acres ou arpents plus ou moins, bornée en amont par les terres de Joséphine Dupré, en aval par les terres d'Eluther Bossset, dans le fond par les terres de A. Marinovich, et de face par la rivière aux Cannes, et étant la même propriété acquise par le présent vendeur de M. R. P. Hutson par acte de vente passé pardevant le soussigné George W. Kearney, le 27ème jour de mai 1876.

2° **Une certaine portion de terre**, située dans la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane sur Old River, bornée en amont par les terres de Firmain Lattier, appartenant autrefois à feu Louis Cherallier, à l'est par les terres appartenant à Phanor Prudhomme et François Roublen, en aval ou au sud par les terres de Clément Rachals, et à l'ouest par Old River, et s'étendant jusqu'aux terres de feu Louis Cheralliet, et contenant (500) cinq cents acres plus ou moins. L'intérêt du défendeur G. J Cheralliet, étant environ (43) quarante-trois acres en indivision.

3° **Une plantation** connue comme la terre de V. J. Rachal, faisant face sur la Petite Rivière et bornée en amont par les terres de la Veuve De Rousseau, et en aval et dans le fond par L. A. Seis contenant 185 acres avec les améliorations qui s'y trouvent.

4° **Premièrement**—Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St Martin, à une distance d'environ trois milles du village de St Martinville près du Grand Bois (Big Wood), mesurant douze arpents de face sur la ligne du fond des premiers quarante arpents de la rive gauche du Bayou Têche sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres —— au sud par les terres appartenant autrefois à Alexandre Judice, à l'est par les terres appartenant autrefois à Levie de Fontenette et à l'ouest par les terres appartenant autrefois à Ursin Lenormand, et ensemble avec la dite portion de terre, toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Deuxièmement—Une plantation sucrière, située dans la paroisse St Martin contenant près de cinq mille arpents de superficie de terre bornée au nord par les terres de Alexandre De Clouet et par les terres, autrefois terres publiques. Les propriétaires actuels sont inconnus au sud par les terres appartenant autrefois à Edward Simon, les héritiers de J. B. Bellocq, Edmond Le Blanc, Léonard Bansonnet et Nicholas Provost à l'est par des terres marécageuses et à l'ouest par le bayou Têche; ensemble avec la maison de résidence, la maison du surveillant, la sucrerie, le moulin, la machine à vapeur et appareils écuries, entrepôts pour le maïs, cases à nègre et toutes les autres bâtisses et améliorations là dessus érigées et y appartenant, à l'exception de la propriété ci dessous décrite les suivantes lesquelles sont inclus dans les limites ci dessus données, à savoir

Premièrement—La portion de douze arpents de face sur une profondeur de quarante arpents ci dessus premièrement décrite et particulièrement hypothéquée à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Deuxièmement—Cette portion de la propriété décrite dans le procès verbal de la vente de la propriété appartenant à la succession de François D. Chrétien, signé et exécuté le 20 janvier A. D. 1860 par Pierre Gray, encanteur publique pour la paroisse St Martin, et décrit comme une plantation, située dans la dite paroisse sur la rive gauche du Bayou Têche, à un mille de St Martinville, mesurant douze arpents de face au dit Bayou et quarante arpents de profondeur, borné au haut par la plantation d'Alexandre De Clouet et au bas par les terres de Charles Durant, avec un morceau de terre boisé mesurant un arpent et un quart d'un arpent de face, sur une profondeur de quarante arpents, borné au nord par les terres de Dascourt Landry et au sud par les terres de Charles Landry. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Troisièmement—Cette portion de la propriété vendue en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de paroisse pour la paroisse St-Martin, le 25me jour de janvier A. D. 1872, et décrite dans le procès-verbal de la vente comme étant une plantation dans la paroisse St-Martin, touchant au côté est du Bayou Têche sur les limites supérieures de la ville St-Martinville, mesurant jusqu'il dix arpents de face au bayou sur une profondeur de quarante arpents, l'étendue superficielle qui a été réduite par vente des lots de terre précédemment faite par l'ancien propriétaire, qui alors faisait partie de la dite plantation, qui mesure maintenant sur une étendue superficielle de trois cent quatre vingt douze 80|100 d'arpents. Conformément à un plan du voyer, fait par S. V. Martin, voyer de paroisse et annexé au dit procès-verbal. Et aussi un morceau de terre boisé, situé en un endroit connu sous le nom de Big Woods, dans la dite paroisse, étant anciennement une partie de la dite plantation de Charles Durand. Le dit morceau mesurant cinquante acres de superficie et qui a été acheté par Rosina E. McKinney, épouse de R. F. F. French.

La propriété faisant l'objet de cette vente est la même propriété hypothéquée à Daniel R. Carroll par George W. Bancher, conformément à un acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St Martin, le 15me jour de janvier A. D. 1875, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 668 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un paiement égal de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895.10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 23 24 25

Avis de Liquidation.

Bureau de l'Equitable Guarantee Homestead Association—No 5 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, Lne, 5 mars, 1895.—Toutes personnes ayant des réclamations contre cette Association autres que celles pour stock, sont notifiées d'avoir à les présenter aux soussignés, liquidateurs, avant le 5 avril 1895.

Les actionnaires sont requis de présenter leurs livres aux liquidateurs pas plus tard que le 5 avril 1895.

E. C. FENNER,
PETER F. PESCUD,
W. B. THOMSON,
GEORGE C. PREOT,
Liquidateurs.
7 mars—4 f—1f par sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE COMMERCIALE

—DANS LE—

Premier District,

Nos 99 Sud Peters et 83 Fulton entre Lafayette et Girod.

PROPRIETE COTTAGE

Sur le coin Sud-Est des rues St-André et Liberté,

—ET—

Deux lots de terre rue Upperline entre Magazine et Camp,

A L'ENCAN, A CREDIT.

Succession de John Calder.

No 13,479—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 334 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI, le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

1° **La moitié indivise d'intérêt** dans et à un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Peters, Fulton, Lafayette et Girod. Le lot est désigné par le No 2 d'après un plan par L. H. Pillé, daté le 11 février 1876, et mesure 24 pieds 2 pouces et 7 lignes de face rue South Peters 24 pieds 3 pouces et 3 lignes de face rue Fulton sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 3 lignes sur la ligne la divisant du lot No 1, et 117 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligue la divisant du lot No 3.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la bâtisse en briques à trois étages connue comme No 99 rue South Peters et No 83 rue Fulton.

2° **Le cottage en bois à un étage**, No 423 rue Liberté, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, St-André et Joséphine. Le dit lot est composé de deux lots désignés par les Nos 9 et 10 se touchant et mesurant chacun 29 pieds 11 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 80 pieds 1 pouce; le lot No 10 forme le coin des rues Liberté et St-André. Le cottage a 6 chambres, hangar, etc. Dans un voisinage bien amélioré et près de la ligne de chars électriques Judah Hart.

3° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Lyon, Magazine et Camp, désigné par les Nos 6 et 7 d'après un plan dressé par L. E. Reynolds, déposé au bureau de L. Kenny, notaire en cette ville.

Le lot No 6 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Upperline sur une profondeur de 84 pieds sur la ligne près de la rue du Camp et 85 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne près de la rue Magazine. Le lot No 7 mesure 30 pieds 2 pouces et 5 lignes de face rue Upperline, 85 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6 et 87 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Magazine, 30 pieds sur la ligne en arrière. Le tout paraitra plus distinct sur un acte de vente passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 3 mars 1851, de Mme F. F. Willis au défunt John Calder.

Conditions de vente—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans avec 7 0|0 d'intérêt par an, lieu de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles de l'année 1895, en plus et en sus de son prix d'adjudication déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley notaire
24mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Cinquième District,

No 69 rue Peters, entre Barthélemy et Verret.

A L'ENCAN.

Succession de Annie Flaherty, femme de Patrick Whelan.

No 40 32—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B

PAR J. H. O'CONNOR & CO. Alfred C. Green, encanteur—Bureau No 331 (ancien No 56) rue Carondelet—JEUDI le 25 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 mars 1895, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de cette ville désigné comme lot No 4 de l'ilet No 17 borné par les rues Peters, Alix, Verret et Barthélemy d'après un plan de D'Hémécourt, le 18 mars 1842, le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face rue Peters sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'un cottage à un étage connu comme le No 69 de la rue Peters, contenant 6 chambres, cuisine, galerie devant, etc., est retiré de la rue, couvert en ardoises.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 0|0 du prix comptant au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1895. Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. Seymour Esq N. P.
24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

PAR CURTIS & BAUMGARDEN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B—No 45,303

A. S. FIELD & BRO.,

VERSUS

LEURS CREANCIERS.

Le Contenu d'une Pharmacie.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—E. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 50 et 52 rue Baronne. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, No 45,303, juge F. D. King, siégeant, daté du 20 mars 1895, je procéderai de vendre LUNDI, 1er avril, à 11 heures A. M., sur les lieux, nouveau numéro 918 rue Carondelet—

UN LOT DE DROGUES, MEDECINES INSTALLATIONS et tels autres articles qui se trouvent habituellement dans les pharmacies, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
21mars—21 24 27 31—avril 1er

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues

ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir.
1er sept—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

GROCERIES!

Cheval et Wagon! Billet Hypothécaire! Action de la N. O. Co-Operative Bank!

COMPTES OUVERTS.

Sordelet Bros vs leurs Créanciers.

No 45,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 (ancien 155) rue Commune—JEUDI le 11 avril 1895, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au coin des rues S. Claude et Marigny, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1895, pour le compte de la dite insolvabilité—

Le stock de commerce sur les dits lieux consistant de groceries, liqueurs, etc, cheval et wagon, billets hypothécaires, installations de magasin, comptes ouverts, d'après l'inventaire enregistré et qui peut être vu en mon bureau, 1 action de la Co-Operative Bank, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 30 mars—au 11 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

MULETS,
CAMIONS,
CHEVAUX.

R. M. Catton vs ses Créanciers.

No 44,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Bureau, 723 (vieux 155) rue Commune, JEUDI, le 4 avril 1895, à 10:30 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, au No 547 (ancien No) rue de Chartres en vertu et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 mars 1895, pour le compte du dit insolvable—

10 mulets,
1 cheval.
4 camions.
Conditions—Comptant au moment de la vente.
23 mars—au 4 avril

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Saverich.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 45,317.

LA PROPRIETE SLARK,

No 132 rue Annonciation,

Avantageusement située, élégante résidence, les chars électriques passent devant en montant et en descendant; voisinage de choix, s'améliorant chaque jour.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 341 rue Carondelet.—MARDI, 30 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 29 mars 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi avec privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St Thomas, Thalie et Melpomène, désigné par les Nos 1 et 4 d'après un plan dressé par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 20 mars 1868 et mesurant, conformément au dit plan comme suit: Lot No Un mesure 117 pieds de face rue Annonciation sur une profondeur de 217 pieds 4 pouces sur la ligne du côté de la rue Melpomène, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Thalie et 156 pieds 5 pouces sur la ligne du fond, et lot No Quatre mesure 30 pieds de face sur la rue Annonciation, 154 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No Un, 143 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne du côté de la rue Thalie et 27 pieds 9 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en l'élégante résidence en briques et couverte en ardoises ayant à peu près 16 chambres et retirée du trottoir et entourée par des jardins en fleurs des arbres et arbres fruitiers, bâtisse d'écurie complète. Les chambres principales sont finies ayant cheminées en marbre, installations de gaz, water works et 2 citernes d'une capacité extraordinaire. Les terrains sont larges et en ourés de grillages en fer et en bois et de jolies plantes bandes fleuries ils sont tracés en pelouses et ombragés par de magnifiques magnolias et pacaniers.

Conditions Un tiers ou plus comptant la balance en billets de 1, 2 et 3 ans avec 7 0|0 d'intérêt et clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 en plus du prix d'adjudication et déposera 10 0|0 comptant. Acte de vente pardevant Frank S. Butler Jr notaire aux frais des acquéreurs.
30 mars—30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession du Dr Eugene Rabasse.

No 45,213—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A

Le contenu de la résidence au premier, coin St Pierre et Royale. Bagues montée de plusieurs diamants, montres et chaînes en or, bracelets en or, épingles.

[illegible]

PAR DANZIGER & STERN D. Danziger, Encanteur. Bureau No 341 nouveau [illegible] rue Carondelet LUNDI le 8 avril 1895 à onze heures du matin, sur les lieux [illegible] coin des rues St Pierre et Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 29 mars 1895 dans l'affaire ci-dessus intitulée [illegible] vendu à l'encan

[illegible]
Conditions Comptant.
30 mars—30 31—avril 3 7 8

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 45,304

Mayers & Wenck vs leurs Créanciers.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN E. Curtis, encanteur. Bureau 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, l'Hon. F. D. King juge, daté du 22 mars 1895, et à moi adressé, je procéderai à la vente JEUDI 4 avril 1895 à 11 heures A. M. sur les lieux, 21 rue du Camp, la propriété mobilière suivante à savoir

Articles de tailleurs tels que draps en coupons pour vêtements complets, pantalons, gilets etc. Installations de magasin, 1 table, machine à coudre, cheval et wagon, bail du local expirant le 30 septembre 1895, comptes courants etc.

D'après inventaire enregistré.
Conditions Comptant.
21 mars—24 27 31—avril 3 4

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Caisse Pantalons en Coutil Satiné.—420 Sacs Tourteaux de Graines de Coton.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—Encanteurs—Bureau No 143 (ancien numéro 13) rue Carondelet—VENDREDI, 5 avril 1895, à 10:30 heures A. M., au dépôt coin des rues Poydras et Front, Y. & Miss. V. R. R., sous l'acte No 124 de 1890 pour le compte de qui de droit, il sera vendu: Une caisse pantalons en coutil satiné 420 sacs tourteaux de graines de coton. Conditions: Comptant au moment de la vente.
26 mars—27 31—à date

GOUDRON GUYOT

LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES *de la poitrine, de l'estomac et de la vessie.* Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

CHEMINS DE FER.

Dépot à la tête de la rue Esplanade.

"SUNSET LIMITED."

Train vestibule solide pour San Francisco et Los Angeles avec char restaurant

Partent de la Nlle Orléans à 10 05 a m tous les jeudis. Arrivent à la Nlle Orléans à 5 50 p m tous les dimanches. Temps 75 heures de la Nlle-Orléans à San Francisco. Temps 60 heures de la Nlle Orléans à Los Angeles.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN

	Départs	Arrivées
Californie et Mexique Express	9 10 a m	10 [illegible] a m
Galveston malle rapide	6 15 p m	10 [illegible] a m
San Antonio malle rap.	6 15 p m	7 05 a m

NORD TEXAS, DENVER ET TOUS LES POINTS DU COLORADO

Trains Pullman Drawing Room Buffet Sleepers sans changement sur tous les trains.

PULLMAN TOURIST SLEEPERS EXPRESS QUOTIDIEN DE LA CALIFORNIE

Le bureau des billets en ville coin des rues [illegible] Charles et Canal.

D. HALLARON directeur des passagers. [illegible] B. ABBOTT, agent local des passagers [illegible] billets, bureau général coin des rues Magasin et Natchez. S. F. B. MORSE agent général des passagers. J. G. SCHRIEVER, directeur du trafic.
1er fev—1an

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 2 Dec 1894

A partir de et après la susdite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit

DÉPARTS.

No 26. Malle locale et Express [illegible]
No 4. Chicago Limited [illegible]
No 2, Malle Rapide [illegible]

ARRIVÉES.

No 25, Malle locale et Express [illegible]
No 3, Nouvelle Orléans Limited [illegible]
No 1. Malle Rapide [illegible]

La seule ligne ayant des chars dortoirs Pullman Palace jusqu'à Chicago, Sioux City et St Louis sans changement.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Waterley, Miss. et la Nlle-Orléans seulement. No 4 train vestibule solide à Chicago. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St Louis et Chicago.

F. E. BOWES A. G. P. A.
A. H. HANSON G. P. A.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R R

Heures d'arrivées et de départs le dimanche 12 août 1894.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivées.
Kansas City et Memphis train rapide	4.00 p m	10:00 a m
Vicksburg & Natchez Ex	7 30 a. m.	5:50 p m

La seule ligne ayant des trains solides entre Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partie excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON Gen Pass Agt
F. B. BOWES Asst. Gen Pass Agt
30 jun—

Chemin de fer Louisville & Nashville,

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Departs	No.	Arrivées
6 Mal. Rap.	7 40 a m	3 Ex. Rap.	7 [illegible]
4 Exp. Rap.	11 00 a m	7 Acco.	[illegible]
8 Acco.	3 25 p m	1 Exp. Lim.	[illegible]
2 Exp. Lim.	7 50 p m	5 Ma. Rap.	10 [illegible]

Bureau pour la vente des billets coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules entre la Nouvelle-Orléans à New York [illegible] changement de plusieurs heures [illegible] changement à tous les points [illegible] prix de trajet [illegible] Un char restaurant y est attaché [illegible] sont servis en route

JOHN KILKENY Div Pass Agt
C. P. ATMORE G. P. A. Louisville
5 mars—au 31 dec

Ligne la plus courte de 24 [illegible] Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elegants-Vestibules Eclairés au Gaz.

[illegible]

Bureau des Billets [illegible] 34 rue St-Charles.

[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre Et entre New-York et Alexandrie, Egypte, via Paris.

[illegible] $160 [illegible]

[illegible]

LA CHAMPAGNE [illegible]
LA BOURGOGNE [illegible]
LA NORMANDIE [illegible]
[illegible]
LA TOURAINE [illegible]

Prix du passage pour le Havre.

[illegible]

Première cabine [illegible] $80 et $100
[illegible]
Deuxième classe [illegible] $50
Entrepont, $20 00, avec [illegible] comprenant [illegible]

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL E. [illegible]
Agent général [illegible]

CROMWELL STEAMSHIP CO

POUR NEW YORK DIRECTEMENT

Steamers:

HUDSON [illegible]
KNICKERBOCKER [illegible]
LOUISIANA [illegible]

Partiront de leur quai à 8 a m au pied de la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser
ALFRED MOULTON & CO
[illegible] 830 Carondelet No 41

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.
juin—1an